

PAGE DE FORMATION

Formation

Chapô de la formation

Titre de la formation

Texte de la formation

1. Item 1
2. Item 2

*Citation de formation*

Formation 1	Titre de formation un peu plus long



*Chien blanc*



Bloc médias & textes

FORMATION

FORMATION 2

FORMATION 3



Information sur les annuaires

*Texte de formation*

**Accordéon numéro 1**

Texte numéro 1

**Accordéon numéro 2**

Texte numéro 2

**Cotisations salariales – Salarié du secteur privé**

En plus des cotisations sociales versées par l'employeur, les cotisations sociales sont déduites du salaire brut de l'assiette qui sont appliquées sur l'assiette des cotisations (ou contribution)



**Cotisations de sécurité sociale**

Taux et assiette des cotisations sociales

TYPE DE COTISATION	ASSIETTE DE COTISATION	TAUX
ASSURANCE VIEILLESSE DÉPLAFONNÉE (RETRAITE DU RÉGIME GÉNÉRAL)	Montant du salaire	0,40 %
ASSURANCE VIEILLESSE PLAFONNÉE (RETRAITE DU RÉGIME GÉNÉRAL)	Montant du salaire jusqu'à 3 925 € par mois	6,90 %

### Contributions sociales (CSG/CRDS)

Taux et assiette des contributions sociales

TYPE DE CONTRIBUTION	ASSIETTE	TAUX
CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE (CSG)	98,25 % du salaire brut, dans la limite de 188 400 € 100 % au-delà de ce montant	9,2 % , dont 2,4 % non déductibles du revenu imposable
CONTRIBUTION AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE (CRDS)	98,25 % du salaire brut, dans la limite de 188 400 € 100 % au-delà de ce montant	0,5 % non déductible du revenu imposable

### Cotisations de chômage

Taux et assiette des cotisations de chômage		
TYPE DE COTISATION	ASSIETTE	TAUX
AGENCE POUR L'EMPLOI DES CADRES (APEC)	Montant du salaire jusqu'à 15 700 € par mois	0,024 %
<p><b>À savoir</b> La cotisation salariale d'assurance chômage a été supprimée totalement depuis le <b>1<sup>er</sup> octobre 2018</b>.</p>		

  

Taux et assiette des cotisations de chômage		
TYPE DE COTISATION	ASSIETTE	TAUX
AGENCE POUR L'EMPLOI DES CADRES (APEC)	Montant du salaire jusqu'à 15 700 € par mois	0,024 %
<p>La rémunération d'un salarié de 65 ans ou plus est soumise à une contribution spécifique solidarité. Elle s'élève à 2,4 % du salaire brut.</p>		
<p><b>À savoir</b> La cotisation salariale d'assurance chômage a été supprimée totalement depuis le <b>1<sup>er</sup> octobre 2018</b>.</p>		

### Cotisations de retraite complémentaire

Taux et assiette des cotisations de retraite complémentaire

TYPE DE COTISATION		ASSIETTE	TAUX
Agirc-Arrco	Tranche 1	Jusqu'à 3 925 € par mois	3,15 %
	Tranche 2	Entre 3 925 € et 31 400 € par mois	8,64 %
Contribution d'équilibre généralisée (CEG)	Tranche 1	Jusqu'à 3 925 € par mois	0,86 %
	Tranche 2	Entre 3 925 € et 31 400 € par mois	1,08 %
Contribution d'équilibre technique (CET)	Tranche 1	Jusqu'à 3 925 € par mois	Pas de cotisation
	Tranche 2	Entre 3 925 € et 31 400 € par mois	0,14 %

## Questions – Réponses

[Un ressortissant européen salarié en France a-t-il les mêmes droits qu'un salarié français ?](#)

**TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES**

## Où s'informer ?

Pour obtenir des précisions complémentaires :  
[Joindre un conseiller Urssaf par mail](#)

## Services en ligne

Simulateur : [Simulateur d'embauche](#)

**TOUS LES SERVICES EN LIGNE**

## Textes de référence

[Code de la sécurité sociale : article D242-4](#)  
[Code de la sécurité sociale : articles L136-1 à L136-5](#)  
[Code de la sécurité sociale : article L136-8](#)

## FIL INFOS



## CULTURE, TOURISME

[Marché du lundi](#)



## SCOLARITÉ

[École de Solenzara – Inscriptions ouvertes](#)

**TOUTES LES ACTUALITÉS**



Du 20 JUIL

FESTIVAL

F  
o  
r  
m  
a  
t  
i  
o  
n  
d  
u  
2  
0

TOUS LES ÉVÉNEMENTS